

Termes et conditions pour les formations ICRA pour les boursiers de la Nuffic

Veuillez lire attentivement les informations ci-dessous.

Informations générales

- Nos méthodes de formation sont participatives et vous incitent à participer activement au processus d'apprentissage. Bien que l'ICRA se consacre à la facilitation de votre apprentissage, vous, en tant que professionnel, êtes responsables du changement que vous aimez voir.
- Nous sommes des animateurs passionnés d'apprentissage axé sur les résultats. Il est important pour nous d'acquérir une expérience d'apprentissage stimulante et attrayante. Nos formateurs sont aussi des consultants. Ils comprennent vos réalités et les défis auxquels vous faites face dans votre travail.
- La durée du cours est indiquée dans le programme du cours. Aux Pays-Bas, les cours ont lieu de 9h00 à 17h30 (au plus tard), tandis que dans le Sud, les cours ont généralement lieu de 8h00 à 16h30. Le coordinateur du cours peut ajuster légèrement ces horaires, en particulier lors des sorties sur le terrain.
- La taille du groupe varie de 10 à 20 participants. Nous nous efforçons d'avoir des participants de différentes origines culturelles afin de promouvoir un environnement propice à l'échange d'expériences et à l'apprentissage.
- Après avoir participé activement au cours pendant toute la durée du cours, vous recevrez un certificat de participation.

Arrangements de cours

1. L'ICRA demandera au candidat d'accepter les conditions générales de la bourse ICRA & NUFFIC et de confirmer sa disponibilité pendant toute la durée du cours avant que le candidat ne soit officiellement admis au cours. En plus des conditions générales de l'ICRA, les règlements du programme de bourses OKP ou MSP seront respectés.
2. Ce n'est que lorsque la participation du candidat au cours sera confirmée que l'ICRA pourra fournir une lettre d'admission officielle nécessaire pour la demande de visa. En outre, l'ICRA prendra des dispositions pour :
 - a. Hébergement
 - b. Réservations de vols internationaux et
 - c. assurance santé

d. verser les remboursements pertinents faisant partie de la bourse aux boursiers. L'ICRA enverra les réservations d'hôtel et de billet d'avion ainsi que la police d'assurance maladie avec la lettre d'admission formelle au candidat. Ces documents sont nécessaires pour votre demande de visa.

3. L'ICRA se réserve le droit d'apporter des modifications mineures aux arrangements hôteliers en rapport avec le programme du cours.
4. Pendant un cours aux Pays-Bas, vous recevez une tablette Android. Dès réception, vous êtes invité à verser un acompte de 90 euros.
5. La mise en œuvre de conditions et de réglementations spécifiques relatives aux bourses peut différer selon les prestataires de cours. Par conséquent, aucun droit ne peut être revendiqué sur les conditions et les réglementations utilisées par d'autres fournisseurs.
6. L'ICRA se réserve le droit d'annuler ou de reprogrammer le cours jusqu'à deux mois avant le début du cours.
7. Nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation pour couvrir les frais que vous aurez personnellement assumés en relation avec votre participation à ce cours, car ces frais ne seront pas remboursés par l'ICRA en cas d'annulation. En outre, cela peut vous aider à couvrir les frais d'annulation lorsque vous devez annuler votre participation.
8. Veuillez lire les conditions d'annulation ci-dessous.

Demande de visa et immigration

1. Pour faire une demande de visa, vous devez avoir un passeport valide au moins trois mois après le retour.
2. Nous vous recommandons de commencer la procédure de visa bien à temps car cela peut prendre jusqu'à six semaines et dans quelques pays jusqu'à trois mois, en raison des règles d'immigration de l'UE. Veuillez consulter le bureau des visas de l'ambassade (ou son représentant dans votre pays) du pays où se déroule le cours pour connaître la procédure exacte et les documents supplémentaires éventuellement requis (par exemple, une lettre de l'employeur).
3. Vous devez vous conformer aux procédures d'immigration du pays où se déroule le cours. Votre admission sera annulée si vous ne vous conformez pas à ces procédures d'immigration ou si vous ne pouvez pas obtenir un visa à temps pour une raison quelconque. Vous devez quitter le pays du cours le plus tôt possible après la fin du cours.

Annulation

Si vous annulez votre participation (après nous avoir confirmé votre participation plus tôt), moins d'un mois avant le début du cours et en cas de non-présentation,

L'ICRA vous facturera personnellement 100% des frais de scolarité. Veuillez noter que si l'annulation est due à des problèmes d'obtention d'un visa, nos règles d'annulation s'appliquent comme indiqué ci-dessus.

Non-responsabilité

L'ICRA n'accepte aucune responsabilité pour des risques tels que la perte de la vie, les accidents, la maladie, la perte de propriétés et le vol encouru en relation avec votre participation à un cours.